

## **« Grand Concours de dessin LES SISTERS »** (Canal dématérialisé)

### **Article 1 : Objet**

La SAS BAMBOO EDITION, dont le siège social se situe 290 route des Allogneraies, 71850 Charnay-Lès-Mâcon, inscrite au RCS de Macon sous le n°414 470 674, représentée la société Bambooding prise en la personne de son gérant Olivier Sulpice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, (ci-après dénommé " le jeu-concours ") dans le cadre du festival Culturissimo organisé par le groupe d'achat des centres E. Leclerc..

### **Article 2 : Durée**

Le jeu-concours se déroule du 06/06/23 au 24/06/23 inclus.

### **Article 3 : Conditions de participation**

Le jeu-concours est ouvert à toute personne âgée de plus de 6 ans, résidant en France métropolitaine (Corse y compris), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés ayant collaboré à son organisation, à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs). Toute participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement, sera privé de la possibilité de participer au jeu-concours, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner. Les mineurs doivent avoir une autorisation écrite de leur parent ou de leur responsable légal.

### **Article 4 : Modalités de participation**

Pour participer au concours, il vous faut :

- Accéder à la page de Concours "Concours de dessin Les Sisters" le 06 juin 2023 à partir de 08h00 depuis le site [www.e.leclerc](http://www.e.leclerc) ;
- Compléter le formulaire de participation avec les champs : Nom, Prénom, Email, Téléphone, Adresse postale ;
- Confirmer la prise de connaissance du règlement de concours et cliquer sur le bouton « JE PARTICIPE »,
- Déposer un dessin en lien avec l'univers 'Les Sisters' sur le site web de Leclerc et cliquer sur "SOUMETTRE" afin de confirmer la participation au Concours.

Un jury se réunira au plus tard le 22/09/2023 afin de sélectionner les gagnants.

Une seule participation par personne sera acceptée pendant toute la période du jeu-concours.

Le gagnant ou son représentant légal, ayant expressément accepté l'exploitation des données personnelles, autorise Bamboo Edition à utiliser, à titre publicitaire, le dessin réalisé et son prénom sans que cette utilisation ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution du lot gagné. Le participant autorise toute vérification concernant son identité ou son domicile. Tout autre mode de participation est exclu. Toutes les participations fournies avec des informations manquantes, fausses, incomplètes, illisibles, ou après la date et l'heure limite de participation, seront considérées comme nulles.

### **Article 5 : Désignation des gagnants et lots mis en jeu**

29 gagnants seront tirés au sort pour tenter de remporter les lots suivants :

Numéro de lot	Composition du lot	Quantités	Valeurs unitaires des lots TTC
1	L'intégrale des BD Les Sisters, 21 albums (Bamboo)	1	261.80 €
2	L'intégrale des Compils Les Sisters, 8 romans de poche (Bamboo)	1	119.20 €
3	Les Sisters Show devant ! Edition Survitaminée Nintendo Switch	2	39.99 €
4	Figurine de collection Les Sisters : Marine	2	44.99 €
5	Les Sisters - tome 17 / Dédicacée	4	11.90 €
6	Lot de goodies Les Sisters (journal intime, carnet Secret, carnet de styliste, guêtres, affiche LES SISTERS, affiche LES SUPER SISTERS, Planche de Tatoon, bandeau et accroche-Porte LES SISTERS	19	27,00€

La valeur totale des lots est de 1 111,56 € TTC

En cas de force majeure ou en cas de circonstances exceptionnelles extérieures à sa volonté, justifiées, qui échappent à son contrôle et auxquelles elle ne peut raisonnablement remédier, Bamboo Edition se réserve le droit de remplacer la dotation gagnée par une dotation de nature et/ou de valeur équivalente ou supérieure. Le gagnant ne pourra prétendre obtenir la contre-valeur en espèces de la dotation gagnée ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

La dotation est nominative, non commercialisable et ne peut pas être attribuée ou cédée à un ou des tiers.

#### **Article 6 : Données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du jeu font l'objet d'un traitement par Bamboo Edition afin de permettre la participation au jeu et l'attribution du prix aux gagnants.

Bamboo Edition conservera vos données à caractère personnel uniquement le temps nécessaire pour atteindre la finalité pour laquelle ces données sont détenues ou pour remplir des obligations légales.

Pour établir la durée de conservation de vos données, les critères suivants seront appliqués :

Si vous participez au jeu, vos données à caractère personnel seront conservées jusqu'à 3 mois après la fin du jeu.

Si vous contactez Bamboo Edition dans le cadre d'une demande relative au jeu, vos données à caractère personnel seront conservées pendant toute la durée nécessaire au traitement de votre demande.

Conformément aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel applicable, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier, accompagné d'une photocopie d'un justificatif d'identité à l'adresse électronique suivante : [contact@bamboo.fr](mailto:contact@bamboo.fr)

Les participants qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du jeu seront réputés renoncer à leur participation.

Enfin, si vous faites partie des gagnants, vous autorisez d'ores et déjà Bamboo Edition, gratuitement, à publier votre prénom sur tous supports pendant une durée d'un an.

#### **Article 7 : Conditions de remboursement des frais de participation**

Les participants au Jeu peuvent obtenir le remboursement de leurs frais de participation dans les conditions suivantes :

La demande écrite doit être adressée avant le 25/06/2023 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse du Jeu suivante, à raison d'un remboursement par foyer : Bamboo Edition – 290 route des Allogneraies – 71850 Charnay-lès-Mâcon. La demande doit mentionner les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale complète, ainsi que la date et l'heure de la connexion), être accompagnée d'un RIB et d'une facture détaillée du fournisseur d'accès Internet auquel vous êtes abonné faisant apparaître la date et l'heure de participation au jeu clairement soulignées.

Il ne sera consenti qu'un remboursement par foyer (même nom, même adresse) de la connexion Internet (forfait : 0,26 € sur une base de 0,12€ la connexion + 0,02€ la minute supplémentaire) et/ou de timbre ayant servi à la demande de remboursement (tarif lent en vigueur < 20g).

Les remboursements seront effectués par virement bancaire dans un délai d'environ 6 semaines à compter de la réception de la demande. Toute demande de remboursement incomplète, illisible, insuffisamment affranchie ou effectuée hors délai (cachet de La Poste faisant foi) sera considérée nulle.

Étant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au Jeu s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site du Jeu et de participer au Jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

#### **Article 8 : Responsabilité**

Bamboo Edition ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un participant ni encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles extérieures à sa volonté, justifiées, qui échappent à son contrôle et auxquelles elle ne peut raisonnablement remédier.

En cas de circonstances constituant un cas de force majeure ou fortuit, Bamboo Edition se réserve le droit d'écourter, de différer, de modifier, de proroger, d'interrompre ou d'annuler purement et simplement le jeu, après information préalable des participants, de manière à rechercher une solution alternative pour en minimiser les conséquences préjudiciables sans que la responsabilité de Bamboo puisse être engagée à ce titre.

#### **Article 9 : Consultation du règlement**

Ce règlement peut être consulté sur [www.bamboo.fr](http://www.bamboo.fr) pendant toute la durée du jeu. Il peut également être adressé gratuitement, à toute personne qui en fait la demande pendant la durée du jeu à [contact@bamboo.fr](mailto:contact@bamboo.fr).

#### **Article 10 : Respect des règles**

Il est interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas conforme au présent règlement.

Bamboo Edition se réserve le droit d'annuler la participation, d'éliminer et / ou de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de la participation au Jeu (notamment fausse déclaration d'identité, participation par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées et plus généralement par tous moyens frauduleux). La Société Organisatrice pourra

procéder aux vérifications nécessaires concernant les informations fournies par les participants lors de leur inscription.

Bamboo Edition se réserve le droit de remettre en jeu toute dotation acquise frauduleusement.

Bamboo Edition pourra décider d'annuler ou modifier le Jeu s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit et empêchent le bon déroulement du Jeu.

#### **Article 11 : Propriété Intellectuelle**

Les éléments figurant sur tous les supports servant à l'annonce du Jeu ou hébergeant le Jeu sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation ou adaptation d'une partie ou de l'intégralité de ces supports servant à l'annonce, à l'organisation et au déroulement du Jeu est strictement interdite.

#### **Article 12 : Loi applicable**

Le présent Jeu est exclusivement régi par la loi française.